



Date de dépôt : 23 novembre 2022

Réponse du Conseil d'Etat **à la question écrite urgente de Sylvain Thévoz : L'extrémisme de droite gagne du terrain en Suisse : quelles réponses à Genève ?**

En date du 4 novembre 2022, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Un groupuscule de droite radicale, Junge Tat, a revendiqué récemment à visage découvert une action contre la communauté LGBT à Zurich. Selon les experts, cette affaire témoigne de la montée en Suisse d'un extrémisme de droite de plus en plus décomplexé. Le 16 octobre, une poignée de jeunes hommes cagoulés, fumigènes à la main, débarquent à la Tanzhaus de Zurich et interrompent un événement de lecture pour les familles animé par des drag-queens. Ces lectures sont pourtant organisées sans problème depuis quatre ans par la communauté LGBT de la ville. Quelques jours après ce coup d'éclat, deux membres du groupuscule d'extrême droite Junge Tat – « Jeunes action » en français – revendiquent l'opération dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. Fait inhabituel pour la droite radicale, ils se montrent à visage découvert : « Nous, Junge Tat, nous engageons pour une famille saine et intacte », affirme l'un d'entre eux. Dans son rapport annuel 2022¹ publié cet été, le Service de renseignement de la Confédération (SRC) constate que les groupes d'extrême droite cherchent désormais davantage à investir l'espace public, ce qui leur permet d'attirer de nouvelles recrues. « Un certain nombre d'extrémistes de droite violents craignent désormais moins d'être dénoncés et de subir des conséquences personnelles (...) », explique le SRC.

¹ [https://www.vbs.admin.ch/fr/ddps/organisation/unites-administratives/service-
renseignement.detail.nsb.html/89472.html](https://www.vbs.admin.ch/fr/ddps/organisation/unites-administratives/service-
renseignement.detail.nsb.html/89472.html)

Ce phénomène inquiète le renseignement helvétique. « Sur la base de ces constatations, il apparaît que la situation en matière d'extrémisme de droite violent s'est dégradée depuis 2020. Il faut en particulier s'attendre à ce que l'augmentation des actes de violence se poursuive, en lien surtout avec des affrontements entre extrémistes de droite et de gauche violents », peut-on lire dans le rapport².

- *Quelle est l'analyse du Conseil d'Etat concernant la montée de l'extrême droite en Suisse ? Quelle est son analyse de la situation actuelle à Genève et des risques liés à ces mouvances d'extrême droite ?*
- *Face aux signaux d'alerte d'une montée de l'extrême droite, quelles mesures spécifiques ont été prises depuis 2020 ?*
- *Quels sont les lieux et publics particulièrement ciblés par l'extrême droite violente à Genève ?*
- *Faut-il interpréter les événements du 15 octobre à la patinoire des Vernets et les attaques des ultras de Servette version hockey par des ultras de Servette version foot comme des affrontements entre des extrémismes violents ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat des réponses qu'il saura apporter à ces questions.

² <https://www.rts.ch/info/suisse/13514095-junge-tat-symbole-dune-extreme-droite-de-plus-en-plus-decomplexee.html>

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Les réponses du Conseil d'Etat aux différentes interrogations que contient la présente question écrite urgente sont les suivantes :

- ***Quelle est l'analyse du Conseil d'Etat concernant la montée de l'extrême droite en Suisse ? Quelle est son analyse de la situation actuelle à Genève et des risques liés à ces mouvances d'extrême droite ?***

L'extrémisme de droite est un domaine surveillé par le Service de renseignement de la Confédération (ci-après : SRC). Selon les deux derniers rapports du SRC sur la sécurité de la Suisse, il apparaît que pour l'ensemble des événements dans le domaine de l'extrémisme violent, il y a eu 1 acte de violence en 2020 sur 229 actes de violences répertoriés et 3 en 2021 sur 240 imputables à l'extrême droite, contre 107, respectivement 81 cas de violence imputables à l'extrême gauche.

Comme le mentionne également le dernier rapport du SRC, les activités de l'extrémisme de droite violent ont surtout pris la forme de manifestations, de rencontres, de petits concerts, d'excursions et d'actions de placardage. La majorité de ces activités se sont déroulées sans violence. Sur les 3 incidents violents reportés en 2021 dans ce rapport annuel, 2 concernent un recours à la violence pour repousser une attaque.

Même si les chiffres relatifs à des actes de violence imputables à l'extrême droite semblent faibles vis-à-vis de ceux imputables à l'extrême gauche, le Conseil d'Etat ne peut tolérer aucun acte de violence à l'encontre de sa population, de minorités ou de groupes spécifiques. L'augmentation de 1 à 3 cas de violence ces deux dernières années reste peu élevée mais ne remet pas en question la surveillance de cette scène, l'anticipation de ces menaces et la prévention des extrémismes violents de droite en particulier.

La tendance selon laquelle un certain nombre d'extrémistes de droite violents se montrent à visage découvert, sans crainte d'être dénoncé et/ou de subir des conséquences personnelles, permet aux services compétents de mieux cerner le phénomène. Pour Genève, le SRC confirme que la principale préoccupation réside dans les affrontements extrémistes de droite et de gauche.

- ***Face aux signaux d'alerte d'une montée de l'extrême droite, quelles mesures spécifiques ont été prises depuis 2020 ?***

La lutte contre l'extrémisme violent est une préoccupation constante des services de sécurité du canton de Genève. A cet égard, depuis 2016, ce dernier a mis en œuvre la plateforme « Gardez le lien » afin de détecter les signaux précoces d'une radicalisation, mais également de toutes les formes d'extrémisme violent.

Ce dispositif permet de désamorcer des situations par une action pluridisciplinaire en amont d'une intervention des services de police, afin de diminuer les risques dans ces domaines.

Le Conseil d'Etat peut également se réjouir de l'action de la police qui a, par son action, concouru à la dissolution du groupe Kalvingrad Patriote sur son territoire, comme le rapportaient les réseaux sociaux en août 2020.

- ***Quels sont les lieux et publics particulièrement ciblés par l'extrême droite violente à Genève ?***

Ces deux dernières années, les cas de violence liés à l'extrémisme violent de droite n'ont pas ciblé des lieux particuliers à Genève. L'actualité internationale ou locale, voire la venue de personnalités symboliques, a pu engendrer des mobilisations de sympathisants et de ce fait des contre-manifestations des extrémistes opposés. Ce sont principalement ces événements qui peuvent déborder sur des actions de violence visant des bâtiments, des commerces ou des personnes.

- ***Faut-il interpréter les événements du 15 octobre à la patinoire des Vernets et les attaques des ultras de Servette version hockey par des ultras de Servette version foot comme des affrontements entre des extrémismes violents ?***

Les événements du 15 octobre dernier à la patinoire des Vernets, respectivement les actions de violence réunissant les ultras de Servette (hockey et football), sont traités dans le cadre de la lutte contre le hooliganisme. La violence dans le sport (hooliganisme) est une thématique relevant de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure, du 21 mars 1997 (LMSI; RS 120). Elle est donc différente de l'extrémisme violent de gauche, de droite ou monothématique qui relèvent de la loi fédérale sur le renseignement, du 25 septembre 2015 (LRens; RS 121).

Il n'y a pas lieu d'interpréter ces événements comme relevant de l'extrémisme violent, car les motivations de ces ultras ne visent pas à agir contre les fondements de la démocratie et de l'état de droit en Suisse et/ou contre les libertés individuelles de sa population.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Mauro POGGIA